

166

Monsieur le Ministre Ferdinand de Lesseps  
9 Rue Richepance Paris  
Vienne I Juin 1856

Très cher et très honorable ami,

J'ai retardé quelques jours à répondre à votre lettre du 17 courant sur la demande dirigée à tous les commissaires si le 15 Juin nous convient pour réaliser le rendez-vous général à Paris, parce que j'étais empêché par la marche un peu fatigante de certaines négociations avec des Envoyés du Roi de Sardaigne pour la jonction des chemins de fer autrichiens aux chemins de fer Sardes, dont S. M. l'Empereur a bien voulu me charger en qualité de Plénipotentiaire, négociations, qui à cause du procédé peu diplomatique et peu convenable du Comte de Cavour à Paris, et dernièrement dans les Chambres de son pays, ont reçu une augmentation de difficulté, et je ne puis pas quitter le terrain sans avoir antérieurement réglé cette affaire dans une manière ou dans l'autre.

Vous connaissez cependant par votre précieuse expérience, la difficulté qu'on rencontre en matière des négociations quelconques entre Etat et Etat même dans une condition normale des relations réciproques et cependant nos relations avec le Piémont ne se trouvent pas dans cette condition. Je tâcherai néanmoins d'arriver à Paris vers le 15 Juin mais je ne puis pas encore préciser le jour, ce que je regrette de ne pouvoir faire dès à présent et je vous prie de m'indiquer si les autres collègues ont accepté tout simplement l'appel pour le 15, ou pour quel jour car le Président m'écrit du Château de Wiers le 21 mai qu'il était à la campagne pour recouvrer et fortifier sa santé.

Cependant si je ne serai à Paris le 15, je m'y trouverai le 16 ou le 17, et peut être même le 14, car je m'empresserai de partir bientôt après avoir accompli les ordres de S. M. l'Empereur, dont je vous ai entretenu.

J'ai reçu aussi la lettre du 22 de notre bon ami St. Hilaire, et je vous prie de lui dire que j'ai fait tout de suite ce qu'il désirait envers Mr. Leo Herz. Je félicite aussi Mr. Mougel de son arrivée à Paris et je compte sur son appui pour la suppression des écluses. C'est une des prérogatives de la communication directe sur l'indirecte le libre passage sans écluses, et la libre circulation des eaux assurera la durée du grand canal maritime. Mes batteries sont prêtes pour soutenir mon opinion, et je suis bien aise de voir que vous-même la partagez.

Ayez donc la complaisance de m'écrire le plus tôt possible si le 15 est accepté par la majorité des Commissaires et faites agréer mes cordialités à nos amis que j'espère revoir bien portants et sans plus

Dieu vous bénisse!

Negrelli

72